




Conférence de consensus sur la prévention de la récidive

14 & 15 février 2013

Paris - Maison de la Chimie

Gilbert BERLIOZ



**Suivi judiciaire et insertion sociale :
accompagnement social, formation, emploi,
hébergement, logement, ou comment mobiliser
les dispositifs sociaux de droit commun
pour les personnes sous main de justice ?**

Gilbert BERLIOZ

Sociologue, consultant, Directeur du Cabinet CRESS (Conseil
Recherche Evaluations Sciences sociales)

Conférence de consensus sur la prévention de la récidive

14 & 15 février 2013

Paris - Maison de la Chimie

Des catégories floues

- PPMJ = catégorie judiciaire
- Pour les structures sur le plan opérationnel
 - Les personnes utilisant des places dans un dispositif faisant l'objet d'un partenariat avec la justice
 - Des personnes présentes dans la structure via l'aide sociale à l'hébergement (ou le 115) et qui ont affaire à la justice sans partenariat entre la structure et le monde judiciaire



Des catégories floues

- 20 à 30% des personnes accueillies au titre de l'aide sociale à l'hébergement ont un passé judiciaire
- Des publics en difficulté comme les autres
- Une concurrence « entre les pauvres » pour accéder aux places d'hébergement ou d'insertion



Les difficultés principales

- La prégnance du calendrier judiciaire et les difficultés de relation avec le monde judiciaire (complexité, responsabilité,...)
- La concentration
- Les syndromes « longues peines »
- Les souffrances psychiques
- Les jeunes et le besoin d'éducation
- Un accompagnement plus lourd et non rétribué



Les pistes d'amélioration

- La prise en considération des PPMJ dans les schémas départementaux de l'hébergement
- Un financement qui couvre le travail supplémentaire fait par les structures
- Un soutien renforcé pour les jeunes de moins de 21 ans
- L'instauration de relations partenariales régulières avec le SPIP sur des questions de stratégies générales et pas seulement sur la résolution des suivis individuels : une évolution nécessaire des SPIP





Conférence de consensus sur la prévention de la récidive

14 & 15 février 2013

Paris - Maison de la Chimie

Xavier ALLOUIS



Suivi judiciaire et insertion sociale : accompagnement social, formation, emploi, hébergement, logement, ou comment mobiliser les dispositifs sociaux de droit commun pour les personnes sous main de justice ?

Xavier ALLOUIS

Ancien directeur général des maisons d'accueil L'ILOT et directeur des actions de secours et de Solidarité de l'ordre de Malte France

Conférence de consensus sur la prévention de la récidive

14 & 15 février 2013

Paris - Maison de la Chimie

La mobilisation des bénévoles dans l'accompagnement des personnes sous main de justice

- Intérêts manifestés pour la démarche
- Les conditions de la réussite
- Un exemple probant : le MRS
- Pour un repérage et une analyse des pratiques



La mobilisation des bénévoles dans l'accompagnement des personnes sous main de justice

1. Intérêts manifestés pour la démarche

Les remarques de :

- La Commission nationale des procureurs généraux
- L'Association nationale des visiteurs de prison
- L'Association française de criminologie
- Le Secours catholique
- L'Observatoire international des prisons



La mobilisation des bénévoles dans l'accompagnement des personnes sous main de justice

- Une démarche contributrice de lien social et d'humanité,
- d'écoute et de respect, de reprise de confiance en soi,
- de restauration de l'image de soi et de la dignité
- Un apport en compétences et en disponibilité
- Un apport en expériences diversifiées de la vie
- En soi, un acte d'insertion sociale



La mobilisation des bénévoles dans l'accompagnement des personnes sous main de justice

2. Les conditions de la réussite

- Sélectivité du recrutement des bénévoles
- Qualité de leur formation
- Partenariat avec les professionnels
- Disponibilité et réactivité
- Cohésion d'équipe et évaluation
- Moyens budgétaires et matériels
- Pérennité de l'action



La mobilisation des bénévoles dans l'accompagnement des personnes sous main de justice

3. Un exemple probant : le MRS

- Création en 1969 par un ancien JAP
- Des actions dans 5 départements IDF
- Plusieurs dizaines de bénévoles
- Un soutien de la puissance publique
- Une action complémentaire des SPIP
- Des résultats



La mobilisation des bénévoles dans l'accompagnement des personnes sous main de justice

4. Pour un repérage et une analyse des pratiques

- « Le produit n'est pas très vendeur »
- Repérer et analyser les pratiques actuelles
- qui mettent en jeu des bénévoles en appui de professionnels dans l'accompagnement des PPSMJ
- Etablir et promouvoir un guide des bonnes pratiques

